

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

18 décembre 2015

**La Cour des comptes publie son 172<sup>e</sup> Cahier**

La Cour des comptes a transmis son 172<sup>e</sup> Cahier à la Chambre des représentants. Dans ce Cahier, elle présente ses observations sur les comptes de l'exercice 2014. Le texte intégral du 172<sup>e</sup> Cahier de la Cour des comptes et la synthèse sont disponibles sur la page d'accueil du site de la Cour ([www.courdescomptes.be](http://www.courdescomptes.be)).

### Informations pour la presse

*La Cour des comptes contrôle les finances publiques fédérales, communautaires, régionales et provinciales. Elle contribue à améliorer la gestion publique en transmettant aux assemblées parlementaires, aux gestionnaires et aux services contrôlés des informations utiles et fiables, résultant d'un examen contradictoire. Organe collatéral du Parlement, la Cour travaille de façon indépendante des pouvoirs qu'elle contrôle.*